

La Duchesse de  
Lorraine  
la Haye le 9. Dec.  
652.

Madame;  
Copie:

J. A. a été mon impuissance; quand il n'a été question que de lui rapporter les actions de grace qui m'avoient été dictées en chose qui me touchoit pas: Je la supplie tres humblement de considérer, où j'en suis, maintenant que l'obligation que V. A. a daigné s'acquiescer sur moy, n'est que sur mes épaules, et si il est bien apparent que je respire sous tant de faix, pour m'acquiescer un peu de bouche de ce que j'ai promis à V. A. d'un point qui'il lui a plu me faire avec une promptitude si noble et si généreuse, que la chose m'est devenue en esprit, m'en est devenue inestimable. Il est très, Madame que j'ay été bien aise de rencontrer mes ancêtres dans la Ville d'Anvers, où ils ont été de quelque considération anciennement, mais de les avoir trouvé logés au Cabinet de V. A. de les avoir tirés d'une illustre prison, quand j'ay voulu de les en avoir (ce qui est chargé de marque de bonté et de bienveillance qu'ils ne quitteront jamais, c'est une suite de fortune dont il import que j'estudie chaque degré apart, comme j'ay pu que V. A. me fera la grace d'acquiescer que je me suis tenu à les reconnoître indistinct, à mesure que j'auray l'honneur de rencontrer les occasions, car, comme j'ay voulu dire d'entrée, la somme totale n'est et n'y a que la bonté de ma Franchise qui puisse sauver ma réputation.

Toutes ces ames généreuses dont V. A. a eu les ressentimens agréables, se sont rejouis du récit que j'ai leur ay fait de ce calme survenu à la tempeste dont j'avois été menacé en partie. Et V. A. ne sera pas mal edifié de leurs raisonnemens sur toutes les circonstances de l'affaire, si c'estoit chose à lui communiquer de loin du depuis M. Quaré nous a plongé dans je ne scay quel nouveau desespoir, ce départ inopiné d'Anvers: Tout profondément il nous reconsole, Madame, de votre retour. Je ne comprends rien à toutes ces vicissitudes, ny n'y m'appartient rien de fouiller le mystère, mais je prie ceux qui en ont les causes et le pouvoir de me trouver bon qu'une fois V. A. se repose tout de bon de tant d'inquietude, et se retire sans tourner arrière, à la tranquillité que son innocence n'avoit pas mérité de l'intrompre.

Hont dont travaillé à Utrecht au pourtrait que V. A. doit à qui sera semblable à celui qu'on dit que V. A. a vu dans la même Ville, me promet que passé à Anvers il sera retouché icy sur le naturel, et je ne repens point, que je ne sois de V. A. satisfait de ce costé là autant qu'il le sera l'estre de mon entremise Individuelle. Je prie Dieu de lui donner sa sainte grace par tout ailleurs, et demeure sous la grace de son adieu,

Madame.